

LES METIERS OUBLIES



Que de fois le randonneur n'a-t-il pas aperçu dans les broussailles ces murs disloqués, ces ruines d'une ferme jadis prospère ... des hommes ont vécu ici, autrefois avec leurs rêves et leurs illusions. Ils ont parfois laissé derrière eux sur le bord des chemins les vestiges de leurs métiers.

Connaissez-vous la commune de Mazangé ? Vous habitants oui ; mais lorsque vous évoquez ce nom d'une bourgade française, cela n'éveille point de souvenirs historiques, point d'images touristiques dans l'esprit de vos amis de la « grande ville », et pourtant par son calme, la riche simplicité des paysages, son terroir, Mazangé vous prend au cœur, vous attire et vous retient.



Vous souvenez-vous encore du temps passé où Mazangé retentissait du son du maréchal-ferrant, du forgeron, des bavardages des lavandières..

Anciens métiers, métiers oubliés, métiers d'autrefois ... Appelons-les comme on veut, ce sont les métiers de nos ancêtres. Bon nombre ont disparu, d'autres ont changé, certains se sont perpétués par de rares passionnés. Ils étaient leur raison de vivre, ils sont nos racines.

Nous évoquerons ces métiers dans les prochains flash-infos et grâce à vous (photos, souvenirs ...) faisons-les revivre ...

**NOUS ATTENDONS
VOS TÉMOIGNAGES.**



RASSEMBLEMENT SCOLAIRE MAZANGE-FORTAN

ETOILE CYCLO : pour la plus grande joie des enfants.

Du 15 au 19 Mai 2006 se déroulera l'Etoile Cyclo qui verra cette année partir les classes de CE2 CM1 et CM2 du RPI Mazangé-Fortan. Sur 5 jours, les étapes devraient faire entre 30 et 60 km. Un départ de Fortan à 11 h du matin le lundi 15, direction Selommes pour y coucher la première nuit. Le mardi 16, direction Blois avec un arrêt à St Dyé/Loire pour une animation à la maison de la Loire sur l'écosystème. Le mercredi rendez vous à Chambord où tous les équipages se réunissent autour d'un pique-nique ; les enfants dormiront à Mont-près-Chambord. Jeudi 18 Mai, les cyclistes s'arrêteront à Fougères/Bièvres pour une animation au Château, couchage à Onzain. Ce vendredi 19 verra le retour de nos sportifs à 18h à Mazangé puis un repas pique-nique à Fortan pour clore cette Etoile Cyclo 2006.

Avant le départ il est prévu des entraînements pour juger de l'efficacité des enfants à pédaler. Ces parcours se feront du 20 Mars au 12 Mai, soit 6 entraînements pour habituer progressivement les élèves à cet effort.

Les enfants seront hébergés lors de l'Etoile Cyclo (comme les accompagnateurs) dans des gymnases ou des salles des fêtes qui font l'objet d'un agrément par la préfecture.

Nous vous attendons nombreux à l'arrivée des enfants ce vendredi 19 Mai 2006 à Mazangé.

« LES PETITES RANDONNÉES » les 31 Mai, 1er et 2 Juin 2006

La classe de CP (16) participe cette année aux « P'tites Randos ». C'est la 5^{ème} édition, 98 classes sont concernées (2040 élèves sur 9 sites). Les élèves de Mazangé marcheront dans la vallée de la Braye dans le secteur de Sargé sur Braye. Ils effectueront une moyenne de 10 km par jour avec une première nuit à l'hippodrome et la deuxième soirée au camping de Mondoubleau. 11 classes soit 231 enfants sont prévus sur ces sites. Pendant ces 3 jours des visites et activités diverses sont envisagées : balade en calèche, musée du poids lourd, animation de la maison Botanique de Boursay. Les soirées seront bercées par des conteurs et spectacle de cirque. Au camping de Mondoubleau, il est prévu que les enfants se baignent à la piscine. 5 accompagnateurs marcheront avec les 16 élèves du groupe.



MAIRIE DE MAZANGÉ

Horaires d'ouverture:

Lundi : 9 à 12 h & 14 à 17h

Mardi au vendredi : 14 à 17h

Tél. : 02.54.72.00.27

Fax : 02.54.72.11.48

Email: mairie.mazange@wanadoo.fr

Mars 2006 N°16

ASSAINISSEMENT



Les travaux d'assainissement se poursuivent selon le plan prévisionnel. Le début du chantier a commencé début mars au hameau "Clouseaux" (comme certains ont pu s'en apercevoir). Au fur et à mesure de l'avancement du chantier, le chef de chantier prendra contact avec les habitants concernés pour le positionnement de la boîte de raccordement et ceci environ 15 jours avant lesdits travaux.

Mais n'oublions pas qu'en toute circonstance, priorité à :

**RESPECTER LA SECURITE
DU CHANTIER POUR VOUS
ET POUR L'ENTREPRISE**



Voeux 2006



Théâtre

CE PETIT CHEMIN ...

« Ce petit chemin qui sent la noisette, ce petit chemin n'a ni queue ni tête »

Souvenez-vous en 1933 Mireille nous incitait à la promenade dans ces chemins où :

« C'est le rendez-vous de tous les insectes, les oiseaux pour nous y donnent leurs fêtes, les lapins nous invitent à bas les routes rabattues, les tas de pierres, la poussière. Mais un lièvre au passage nous a dit "soyez sages !" »

Oui, soyons sages et sachons respecter notre environnement, la faune et la flore, les espaces protégés, les promeneurs. Notre commune fait des efforts pour rouvrir les chemins de randonnée, les baliser, les entretenir. Merci à eux.

Pour d'autres le loisir est la vitesse, les impressions fortes ; le hobby du **véhicule tout terrain**, des **quads** n'est pas interdit mais réglementé depuis 1991, repris dans différents textes dont dernièrement la loi 91-2 du 3/01/1999 et la circulaire du 6/09/2005.



La circulation des véhicules terrestres à moteur destinés à des activités de loisirs, des quads dans les espaces naturels est interdite par la loi.

La circulation n'est autorisée que sur les voies ouvertes à la circulation publique : routes nationales, départementales, communales et chemins ruraux ;

La présence sur une carte d'une route ou d'une piste n'implique pas qu'elle soit ouverte à la circulation de tels engins ;

Un simple sentier pédestre ou un layon forestier est interdit ;

Les voies affectées à la défense de la forêt contre les incendies sont interdites.

Le maire peut interdire l'accès à certaines voies normalement ouvertes à la circulation ;

En forêt, la circulation et le stationnement sur les pistes forestières sont réglementés par le code forestier ; la circulation en sous-bois est interdite ;

Tout contrevenant s'expose à de lourdes amendes (1500€) et à la mise en fourrière de son véhicule.

Avant de partir : prendre connaissance de la réglementation en mairie, en gendarmerie ... afin de vous assurer des voies ouvertes.

COMPTE-RENDU DE RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Lors de sa séance du 17 octobre, le Conseil Municipal de MAZANGE a :*
 - Fixé le prix de la taxe de raccordement au réseau collectif d'assainissement à 1000 € par propriétaire, dans le cadre des travaux d'assainissement en cours d'exécution,
 - Autorisé Madame le Maire à signer le marché de restauration des peintures murales du chœur de l'église, pour chacun des quatre lots, pour un montant global de travaux arrêté à 113 266.21 € TTC,
 - Révisé les tarifs annuels de l'indemnité de gardiennage de l'église pour 2005, des concessions de cimetière, de location de la salle des fêtes et de la salle de réunion, et arrêté le prix du m3 d'assainissement à 1.15 € et de l'abonnement d'assainissement à 25 € par semestre, tarifs applicables à compter du 1.01.2006,
 - Approuvé le rapport d'activités de l'exercice 2004 du SIVOS MAZANGE/FORTAN,
 - Retenu le devis de l'entreprise DESOEUVRE Emmanuel de THORE-la-ROCHETTE, d'un montant de 1 774.84 € TTC, pour repeindre la cage d'escalier et les WC de la salle des fêtes,
 - Été informé de la modification du tracé du ruisseau de la Bourboule.

- Lors de sa séance du 15 décembre, le Conseil Municipal de MAZANGE a :*
 - Apporté des précisions sur l'obligation de raccordement au réseau collectif d'assainissement dans le cadre des travaux d'assainissement en cours d'exécution,
 - Décidé la création d'un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) au 1^{er} janvier 2006 et adopté son règlement (voir bulletin 2006),
 - Voté la décision modificative budgétaire n° 4/2005, concrétisant la vente de l'ancien garage de la Poste à la Communauté de Communes du Vendômois Rural,
 - Décidé d'établir un prêt auprès de DEXIA CREDIT LOCAL, d'un montant de 216 000 €, sur 25 ans, pour financer les travaux d'assainissement ci-dessus évoqués,
 - Renouvelé le matériel informatique du secrétariat, pour un coût de 2 137.49 € TTC, auprès de la Sté SOMAINTEL de LA CHAUSSEE ST VICTOR,

- Accepté la donation des parcelles G 361, ZX 130 et 134, faite par Monsieur et Madame GUELLIER Christian et Madame DESCARPENTRIES, et autorisé Madame le Maire à signer l'acte notarié correspondant,
- Pris en charge les frais de déplacements de trois élus au Congrès des Maires à PARIS, pour une somme globale de 247.10 €,
- Été informé des démarches possibles évitant l'état d'abandon de la propriété VAILLANT, de la suite donnée à l'affaire de dégradation de voirie à Pin, de l'accident ayant provoqué la dégradation de la Croix de Gloriette, de la suite donnée au problème de stabilité du CR 90 à Vauchalupeau, de la suite donnée à l'affaire du Pont de la Prêtrise,
- Pris connaissance du courrier de Madame SAMOQUEIRA, remerciant de l'aide apportée pour l'achat d'un monte-escalier pour son mari handicapé,
- Décidé de faire remplacer le moteur de la cloche de l'église par la Sté GOUGEON de VILLEDOMER, moyennant un coût de 1 256.99 € TTC.

- Lors de sa séance du 7 février, le Conseil Municipal de MAZANGE a :*
 - Autorisé Madame le Maire à signer une convention avec le Conseil Général, permettant à la commune de récupérer le fonds de compensation de la TVA pour les travaux d'assainissement en cours, ces travaux étant réalisés en partie sur le domaine public départemental,
 - Accepté l'achat de terrains cadastrés sections parcellaires AC 262/ 265 (derrière la salle des fêtes), pour un montant global de 16 500 €, et a donné pouvoir au Maire pour signer l'acte notarié correspondant, ainsi que toutes les pièces s'y rattachant,
 - Voté les subventions 2006 versées aux différentes associations (détail en mairie),
 - Emis un avis favorable sur l'augmentation de l'indemnité représentative de logement des instituteurs, proposée à 2018 € au taux de base et à 2522 € au taux majoré, au titre de l'année 2005,
 - Approuvé à l'unanimité le devis de la Société SODICLAIR d'AMBOISE, concernant l'achat d'un store pour l'école rue du Bignon, pour un montant de 670.60 €, achat qui sera inscrit au Budget Primitif 2006 en section d'investissement.

INFORMATIONS GENERALES

Rajeunissement de la pelouse du terrain de foot. Cet automne grand nettoyage ...sur le terrain de foot de notre commune. Après l'avoir labouré et sarclé, le sol a ainsi retrouvé son uniformité et sa propreté. Au printemps, un nouveau gazon sera semé et Dame-Nature nous comblera d'un tapis de verdure, sur lequel les joueurs pourront évoluer dans de meilleures conditions.



Le carrelage de la petite salle de réunion a été refait en février. Les sanitaires de la salle des fêtes ont été repeints.

Les travaux du chœur de l'église ont débuté le 13 février. Les ouvriers décorateurs sont actuellement en plein travail (nettoyage, rebouchage...). Toutes les boiseries (stalles, estrade...) ont été transportées dans les ateliers de l'entreprise MALBREL CONSERVATION dans le lot pour rénovation. Tout suit son cours...



La Poste nous informe qu'en raison d'une restructuration, les horaires de levée du courrier seront avancés pour tout département à partir du mois de mai 2006. Vous serez informés des nouveaux horaires par voie d'affichage.

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MAZANGÉ

Assemblée générale et galette des rois. Une quarantaine de personnes a assisté à l'Assemblée générale de l'Association Sportive et Culturelle de Mazangé. Après avoir entendu et accepté les classiques rapports moral et financier, le débat s'est tourné vers des sujets plus d'actualité. L'attitude des nos jeunes durant les activités proposées par l'Association a été évoquée. Parmi les projets de cette année : la création d'un site Internet avec les renvois vers le site de la commune et de la CVR ; une exposition sur le thème des arts sacrés comme la calligraphie et les enluminures ; Visite de la manifestation de modélisme à la Ferté Allais (91). L'Assemblée générale a été clôturée par la traditionnelle Galette des rois et le verre de l'amitié. Nous avons évoqué également l'état de santé d'un de nos membres très actif au sein du modélisme et qui est malheureusement, depuis, décédé. Nous voudrions rendre un hommage public par ce moyen à Daniel Journet qui nous a quittés à l'âge de 54 ans.

Un grand coup de queue.

Notre activité "Modélisme" utilise un terrain situé à côté du hameau de la Motte. Ce terrain a été aménagé par ses membres pour y faire voler ses avions et pour cela ce terrain a été nivelé, engazonné. Beaucoup de temps, d'effort et de sueur ont été dépensés pour la réalisation de cet espace avec la collaboration des frères Luc et Stéphane Guellier, à qui appartient ce terrain. Nous devons constater que, à notre insu et malgré les pierres disposées à l'entrée du terrain, des indélélicats ont utilisé notre terrain comme raccourci pour se rendre avec leur voiture dans le haut de Vauchalupeau, détruisant ainsi tout le travail réalisé. Nous demandons à ces indélélicats de ne plus passer avec leur voiture par notre terrain et de montrer un peu plus de respect pour le travail et le bien d'autrui. Un peu de civisme n'a jamais fait mal à personne. Le Président de l'Association reste disponible pour tout renseignement. Nos aviateurs modélistes vous remercient par avance !



Stand ASCM à l'expo Passion Savoir-Faire

Théâtre

Vendredi 10 février dernier, la troupe théâtrale de la Ville aux Clercs nous a présenté une pièce de théâtre fort comique. Plus de cent personnes ont pu ainsi se régaler d'une situation des plus drôles où une famille doit hériter d'un trésor d'une tante émigrée aux États-Unis. Après de nombreux rebondissements, le notaire se présente avec le "Trésor". La troupe nous a régales et nous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle pièce. Nous sommes ravis du succès de cette soirée, mais malheureusement peu d'habitants de Mazangé se sont déplacés.

AGENDA

- 25 mars : Bal Costumé du Comité des Fêtes
- 7 et 9 avril : Théâtre des écoles
- 8 mai : Commémoration du 8 mai 1945
- 15-19 mai : Etoile Cyclo (arrivée à Mazangé le vendredi à 18h)
- 11 juin : Randonnée VTT
- 24 juin : Fêtes des écoles (après-midi)
- 24 juin : Feu de la St Jean



Chroniq'ironic

(LA CHRONIQUE DE L'HOMME A LA CRAVATE)

(petit retour en arrière)



Mazangé avait comme ailleurs des habits de fête, de belles guirlandes dans les rues, à la Mairie, Ecole, Eglise ... Les anciens c'est bien connu retombent en enfance ! et se réjouissent de voir passer le Père Noël chez les petits, mais aussi chez eux - Merci pour ces colis de Noël aux sacs colorés et aux douceurs du palais.



AG de l'UNRPA



Pot au feu de l'UNRPA